



Mémoire de géopolitique
du Chef d'Escadron Marc BOILEAU

LA MENACE GIA **AUJOURD'HUI :**

Les armées contre une **nébuleuse islamique** **transnationale**

effectué dans le cadre du séminaire

"LES MENACES NON MILITAIRES D'ORDRE STRATEGIQUE"

Sous la direction de Monsieur xavier Rauffer

LA MENACE GIA AUJOURD’HUI :
Les armées contre une nébuleuse islamique transnationale

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : HISTORIQUE DE LA MENACE

Les grands anciens

Aux origines de la violence

Le GIA

DEUXIEME PARTIE : LES ACTIONS DU GIA

Les actions du GIA en Algérie

Le GIA et l’Europe

**TROISIEME PARTIE : LES ARMEES PEUVENT ELLES LUTTER
CONTRE LE GIA ?**

Les centres de gravité du GIA

Les actions possibles des forces armées

PREAMBULE

Effectué dans le cadre d'un séminaire interne au collège interarmée de défense, ce mémoire a pour objet d'étudier la menace du GIA (Groupe Islamique Armé) sous un angle militaire. Son plan suit donc volontairement la structure des méthodes d'analyses en vigueur dans les armées.

Les deux premières parties ont pour objet de connaître l'ennemi, d'abord de manière générale avec le contexte historique, puis de manière plus précise avec la présentation de ses actions aujourd'hui en Algérie comme en Europe. La troisième partie présente les modes d'actions que les armées pourraient utiliser pour combattre et vaincre la menace GIA dans sa globalité.

L'étude du phénomène GIA et de son organisation ont été effectuées grâce à la lecture de toutes les dépêches d'agence de presse qui ont abordé le sujet du terrorisme GIA ces derniers mois. Elle ne se veut donc pas exhaustive et n'utilise que de la documentation ouverte, déjà transcrite par des journalistes dont le but n'était pas celui de ce mémoire.

Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement monsieur Xavier RAUFER. Sa connaissance complète du sujet m'a permis de découvrir un domaine que je connaissais très mal. De même, la plupart de la

documentation et des archives sur lesquelles se base ce mémoire m'ont été fournies par son institut de criminologie.

I. HISTORIQUE DE LA MENACE

11. *Les grands anciens*

Référence de la plupart des mouvements, associations, factions et groupes islamistes contemporains, la confrérie des Frères musulmans, *al Ikhwan al Muslimin* est fondée en mars 1928 à Ismaïlia en Basse Egypte par deux instituteurs, Hassan al-Banna et Sayed Qotb. Voulant créer un grand parti s'appuyant sur les principes originels de l'Islam, al Banna et Qotb basent l'ensemble de leur démarche sur la réunification totale du politique et du religieux. Pour eux, la source de toute société doit être cherchée dans les écrits du Coran. Cette conception débouche sur l'application radicale de la *charia* dans la vie de tous les jours.

Dans plusieurs ouvrages, Sayed Qotb précise cette doctrine. La collaboration avec un pouvoir établi impie est interdite ; le recours à une légitime violence pour protéger ou diffuser l'Islam est revendiqué. Et allant jusqu'au bout de leur raisonnement, les islamistes créent "l'ordre spécial", branche de leur mouvement qui doit prendre à sa charge les actions armées.

Après la deuxième guerre mondiale, Les Frères Musulmans ont l'appui de certains pays. L'Arabie Saoudite, en particulier, leur apporte rapidement un soutien financier. Certains services de renseignements américains, de même, voient dans ce mouvement une arme efficace pour contrer certains nationalismes arabes, dont en particulier les ambitions régionales du président égyptien, Nasser.

Latent, limité au golfe arabe et à l'Afrique du Nord jusqu'aux années 80, l'islamisme terroriste est dopé par le conflit afghan. Cette guerre, qui réunit dans un même combat des musulmans de nombreux pays a fait renaître les notions de Jihad. Les volontaires étrangers qui sont venus aider

les Afghans, entre 10 et 20000, ont vu un peuple mobilisé par sa religion et son histoire faire reculer une des plus puissantes armées de l'époque. Ils ont découvert l'énorme pouvoir mobilisateur et fédérateur de l'Islam.

Repartis chez eux, ils ont ramené dans leurs bagages des savoir-faire, des idées et la volonté de mettre en œuvre dans leur propre pays ce qui avait réussi en Afghanistan. "Ils militent pour la réalisation d'un énorme projet géopolitique, le regroupement de tous les musulmans, un milliard d'hommes et de femmes...dans un même ensemble politique. Il serait possible d'y rétablir l'autorité du califat ou de le placer sous la direction d'un collège de docteurs, à la fois politiques et théologiens. La volonté d'abolir les frontières (imputées au colonialisme européen) qui séparent les états musulmans les uns des autres n'est pas le seul aspect de la stratégie géopolitique des groupes islamistes. Ils entendent favoriser l'expansion de l'Islam dans tous les pays, y compris dans ceux où il est présentement minoritaire, et ils cherchent à s'opposer par divers moyens à l'intégration des musulmans émigrés et de leurs enfants dans des sociétés non musulmanes

Ce conflit unique, entretenu par les Américains qui y voyaient une arme majeure contre l'Union Soviétique, a dopé l'Islamisme et créé une nébuleuse internationale Islamique. De nombreux algériens ont rejoint les montagnes afghanes, se formant de même coup aux techniques de guérillas qui seront employées plus tard en Algérie ou en Europe. Il est donc important de commencer l'étude du GIA par un historique sur les origines de la violence en Algérie.

12. Aux origines de la violence

Le pouvoir algérien a été confronté dès 1986 à une situation économique de plus en plus difficile qui a entraîné des périodes de troubles particulièrement violentes. La gravité du chômage, la hausse des prix et les pénuries de produits essentiels ont provoqué en 1988 une série de grèves

conduites par l'Union Générale des Travailleurs Algériens, et en octobre de la même année, des émeutes ont éclaté d'abord à Alger pour s'étendre ensuite à Oran et Annaba. A la fin de cette même année, les militaires ont décidé de courir le risque d'une « démocratisation » relative de la vie politique. Non sans certaines conditions restrictives, la possibilité est donnée à divers partis politiques d'exister. C'est ainsi que naît le FIS. Aux élections municipales et départementales de 1990, le FIS recueille 55% des suffrages contre 32% pour le FLN. Lors des élections législatives, contre l'attente du gouvernement, le FIS devance au premier tour le FLN avec 47% des suffrages exprimés. Les élections ont alors été annulées par décret présidentiel. La flambée de violence qui a suivi a été durement réprimée et les forces de sécurité ont arrêté la majeure partie des dirigeants du FIS, avant que ne soit décrété l'état d'urgence et dissout ce dernier. Le 26 août, l'explosion d'une bombe à l'aéroport d'Alger a marqué un changement des méthodes terroristes. Les actes de violence ont visé non seulement les forces de sécurité, des membres du gouvernement et des personnalités de la société civile mais également, de façon aveugle, la population civile. Les manœuvres politiques et les tentatives de réconciliation se sont poursuivies, sur un fond d'escalade de la violence dans tout le pays (assassinat du président Boudiaf en juin 92), si bien qu'en décembre 1992, en période de grave crise économique et sociale, le couvre-feu a été imposé dans la capitale et dans les 6 départements avoisinants. En février 1993, l'état d'urgence a été prolongé pour une durée indéterminée. Les moyens mis en œuvre pour éradiquer l'islamisme prennent alors une ampleur considérable. En 1994 et 1995, pour essayer de liquider les maquis, l'armée a employé tous les moyens à sa disposition. Les maquis de l' AIS (Armée islamique du salut, bras armé clandestin du FIS) ont été très affaiblis par les coups portés par cette dernière. En janvier 1995, une tentative de conciliation, « l'offre de paix » de Sant'Edigio, signée par les principaux partis de l'opposition (FIS

dissous, FLN réformateur, le parti des travailleurs, la Ligue algérienne des droits de l'homme) a échoué, achoppant sur le rôle que devrait jouer l'armée. Les élections présidentielles du 16 novembre 95 ont amené Liamine Zéroual (FLN) au pouvoir. Malgré des négociations qu'il a alors entamées avec les autres partis sur la réconciliation nationale, les violences n'ont cessé de se multiplier. Entre 1996 et 1998, la population civile est de plus en plus la cible des terroristes, avec des massacres systématiques dans les campagnes, souvent un par jour. Depuis 1999, les attentats se sont poursuivis malgré quelques courtes périodes de calme.

13. Le GIA

Il semble que dès novembre 1991, un groupe ait adopté cette raison sociale. C'est l'un des groupes qui éclosent à l'époque de la poursuite de la crise de juin 1991, à la veille du premier tour des législatives, quand tout peut arriver et que la mouvance islamiste semble encore en mesure de pouvoir l'emporter, si « Dieu le veut ».

Le Gia, d'inspiration salafiste, regroupe trois catégories d'acteurs récurrents de la future nébuleuse islamiste : d'anciens bouyalistes des années 80 comme Mansour Meliani ; des « Afghans » proches de Takfir wal-hijra, comme Djaafar el-Afghan, futur émir national du GIA de juin 93 à février 94 ; et des voyous ré islamisés. La réputation du GIA croît régulièrement auprès de la jeunesse marginalisée du grand Alger, qui constitue pour le mouvement un vivier inépuisable d'activistes. De nombreux groupes de quartier se constituent pour lutter contre l'Etat « Tyran » et cherchent à intégrer le mouvement afin de bénéficier de son étiquette « prestigieuse ». Autant par le profil de ses émirs, par le radicalisme de son discours, par le jusqu'au boutisme de ses sentiments que par l'absolu de sa démarche, le Gia catalyse « le besoin de dissidence » de toute une jeunesse paumée, enragée, sans espoir. Mais la sélection est darwinienne : les plus maladroits

ne dépassent pas le stade de leur première et ultime opération, permettant aux forces de sécurité de gonfler leur tableau de chasse. Les plus chanceux acquièrent cependant sur le tas une expérience précieuse de la lutte armée. Le mouvement fait tache d'huile à travers les différentes régions du pays, et des noyaux du GIA éclosent dans tout l'Algérois, dans l'Ouest puis dans l'ensemble du pays, sans qu'il soit possible de dire s'il s'agit d'une stratégie délibérée ou d'une dynamique spontanée.

A partir du milieu de 1993, le GIA change de dimension. Au terrorisme quotidien, ne visant que des quidams, il va privilégier un terrorisme médiatique, combinant actions spectaculaires et multiplication des revendications, par l'intermédiaire de sa revue, Al Ansar (les partisans), publiée à Londres. Mais la percée médiatique significative du GIA se produit en novembre 1993, avec l'enlèvement puis la libération de trois agents consulaires français. Tout en occupant la une des médias par ses exactions spectaculaires, contre des ressortissants étrangers, contre la France puis à partir de l'automne 1996, essentiellement contre la population civile, le GIA engage un bras de fer sanglant avec les autres mouvements islamistes (MIA et AIS) pour conquérir le monopole du Jihad. Pour l'essentiel, il s'agit de Kata'ibs (phalanges) autonomes et particulièrement sanguinaires qui agissent dans des régions précises sans en sortir et n'obéissent pas ou très peu aux stratégies de leur hiérarchie. Les plus présentes et les plus meurtrières sont la Katiba El Ahoual qui intervient au centre-ouest, la Katiba Rahmane et Al Mout à l'ouest, la Katiba El Ansar en Kabylie du nord, la Katiba El Houda à l'est. Ces groupes autonomes sont constitués d'une douzaine de personnes au maximum et en lutte perpétuelle aussi bien contre les militaires que les civils hostiles à leur combat armés contre lesquels ils se livrent à des batailles sans merci pour le contrôle des territoires. Dans la configuration actuelle, ce sont les phalanges que la population craint le plus. Ces phalanges représenteraient près de 1500 personnes en tout (800 selon

le ministère de l'intérieur algérien), certainement moins aujourd'hui, même s'il est difficile d'estimer le nombre exact de ces phalanges.

Dépourvu de toute organisation politique digne de ce nom, le GIA reste un cas à part dans les annales du terrorisme et des mouvements de guérilla dans le monde. Cette organisation, hybride, « sans tête ni queue », fonctionne de manière irrationnelle. Sans tête, parce qu'il est difficile d'affirmer qui est le véritable émir ou chef de ce groupe lorsque à la fois les manipulations sont nombreuses et la durée de vie des émirs extrêmement courte. Sans queue, car lorsqu'un groupe est démantelé et neutralisé, un autre prend aussitôt sa place et occupe le terrain laissé vacant. Au sommet de l'organisation se trouve le Majliss Choura, sorte de conseil consultatif composé des membres fondateurs du GIA choisis pour leur ancienneté et leur activisme, auxquels on greffe quelques éminences religieuses. Il revient à cette instance de nommer l'émir national qui à son tour désigne son mufti. Aux cotés de celui-ci siège le conseil législatif islamique, assemblée constituée uniquement de guides religieux, spécialistes de la charia, qui légalise, grâce à la proclamation de fatwas, toutes les activités et opérations du GIA. L'émir national a la tâche de coordonner et d'installer les émirs régionaux (est, centre, ouest) qui choisissent à leur tour les émirs de leurs 6 régions militaires. La première décision d'un émir consiste toujours à s'entourer d'une garde prétorienne qui lui soit dévouée. Il la choisit parmi les moujahidines du GIA qui se trouvent dans sa zone d'influence et qui lui ont prêté allégeance. L'originalité du GIA tient au fait qu'à coté de cette structure plus ou moins figée, on retrouve une multitude d'unités autonomes et auto équipées (djamaa ou katiba) qui s'activent et opèrent de manière autonome autour de leur zone d'influence sans jamais se referer à l'émir national. C'est pourquoi très peu d'actions coordonnées d'ampleur nationale ont eu lieu.

L'émir national du GIA aurait été tué par les forces de l'ordre en février 2002.

II. Les Actions du GIA

Dix ans après la démission du président chadli et l'annulation des élections qui auraient pu voir arriver au pouvoir en Algérie des islamistes, il est possible d'estimer le nombre de morts dus à la guerre civile à au moins 100 000. Dans ce décompte macabre, il est difficile de savoir quelle part a pris le GIA. Il est néanmoins indiscutable de dire qu'elle a été importante. Le calvaire vécu par le peuple algérien n'est toujours pas terminé.

21. Les actions du GIA en Algérie dans les 6 derniers mois

Une rebutante chronologie, ou cruelle succession de massacres à l'arme blanche, de bombes explosant dans des lieux publics, de tueries villageoises, permet de mesurer l'ampleur des actions commises ou au moins attribuées au GIA.

Août 2001 :

- Le 14 août, 17 personnes dont 6 enfants ont été tués à l'arme blanche sur une route reliant les dairas de Sidi M'hamed Ben Ali et oued El Abtal dans la wilaya de Mascara.
- Le 15 août explosion d'une bombe artisanale entre Kadiria et le lieudit Baba Ali. 3 militaires grièvement blessés.
- Le 23 août tuerie à l'arme blanche de 17 personnes sur un faux barrage du côté de Douar Sidi Amar.
- Le 28 août 26 personnes assassinées dans la wilaya de Mascara.

Septembre 2001 :

- Le 10 septembre 11 personnes assassinées et 7 autres blessées dans la ville d'Arzew
- Le 11 septembre 2 attentats provoquent la mort de 6 personnes à Boughedir.
- Le 17 septembre 7 personnes trouvent la mort dans un faux barrage dans la région de Bethioua
- Le 29 septembre 23 habitants de Larbaa ont été massacrés

Octobre 2001 :

- Le 15 octobre 11 membres de la garde communale de Bir El Ater ont été tués lors d'une embuscade près d'un point d'eau
- Le 20 octobre, 3 personnes égorgées et 1 brûlé près de Ain Ferah
- Le 30 octobre 13 gardes communaux tués après avoir sautés sur une mine avant d'être égorgés.

Novembre 2001 :

- Le 13 novembre, 4 morts et 3 blessés dans un bus mitraillé dans la localité de Zaouia
- Le 21 novembre attentat à la gare de Tafourah d'Alger faisant 29 blessés.
- Le 22 novembre 4 personnes assassinées à Larbaa

Décembre 2001

- Le 08 décembre 17 personnes assassinées dont 15 enfants à la cité des 160 à Arib
- Le 15 décembre 8 morts à Blida après une attaque terroriste
- Le 20 décembre attentat sanglant tuant 4 personnes sur la route reliant Ami Moussa à Ramka.

Janvier 2002

Janvier a été marqué par la multiplication des explosions en particulier à Alger les 15 et 16 de ce mois dans différents quartiers, provoquant de nombreux blessés parmi la population.

Février 2002

- Le 2 février 12 algériens sont tués à l'arme blanche à Médéa
- Le 4 février 9 morts civils à Ain Defla et 13 à Sidi Amman
- ***Le 8 février mort du chef du GIA, Antar ZAOUBRI à Boufarik***
- Le 9 février attentat à Bougara provoquant 6 morts

Cette longue liste est à ajouter à celle beaucoup plus longue de la période qui la précède. Même la mort du chef du GIA Antar Zaoubri n'a pas mis fin à ces attentats et tueries, montrant par là-même la difficulté de lutter contre une telle organisation « sans tête ni queue ».

22 Le GIA et l'Europe

Le GIA a très certainement transformé l'Europe en base arrière dans le but de soutenir son combat en Algérie, y exportant même parfois ce dernier, principalement en France.

221. Les ramifications en Belgique et en Italie

La capitale belge a été plusieurs fois le théâtre d'importants coups de file. Lors du dernier en date d'importance, une unité d'élite de la gendarmerie belge a interpellé une dizaine d'activistes islamistes, considérés comme étant de hauts responsables du GIA. Parmi eux, on retrouve Farid Mellouk et son frère, des français d'origine algérienne, proche de Khaled Kelkal. Farid Mellouk est soupçonné d'avoir pris part à l'attentat du RER à PORT Royal, en décembre 1996. Il a été condamné également à 7 ans de prison par défaut pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » lors du procès du réseau dit de chasse sur Rhône.

Autre pays aux réseaux actifs : l'Italie. C'est à Milan que l'activité semble la plus importante, plus particulièrement autour de l'Institut culturel islamique. Dès 1993, les services de renseignement italiens commencent à s'intéresser à ce centre, suite à l'interception d'une lettre destinée à l'imam. Celle-ci appelle les musulmans à se mobiliser pour faire la guerre en Bosnie. Les enquêteurs découvrent que ce centre abrite des islamistes venus de différents pays : marocains, tunisiens, algériens et plus inquiétant, des militants de la Jama'at al Islamiyya égyptienne, groupe responsable de l'attentat de Louxor. Neutralisé en juin 1995, les activités du GIA ont été transférées à la mosquée de Turin. C'est à partir de ce nouveau foyer que safé Bourada, important membre recruteur des réseaux, a orchestré la vague d'attentats de 1995 en France. A partir d'une grande opération policière baptisée Shabka, fin 1996, l'Italie fait un constat édifiant : les réseaux du GIA

en Italie s'étendent sur plusieurs villes et leurs membres possèdent de nombreux contacts avec des correspondants en France.

222. Les réseaux de Londres et Bonn

L'Allemagne n'est pas épargnée par les activités du GIA car ce dernier dispose d'un solide réseau aux environs de Francfort. Son groupe local regroupe des hommes issus de la même région d'Algérie, Tiaret. Ses activités – trafic d'armes, de faux papiers, de munitions, de récolte de fonds...- sont destinées aux maquisards du GIA. En enquêtant sur la provenance et la destination des fonds, la police allemande a découvert un certain Touhari K. celui-ci, proche de Mohamed Kerrouche, cheville ouvrière des réseaux européens, versait de l'argent au Royaume Uni sur un compte de la Western Union Bank, parfaitement connu des autorités françaises, puisqu'il est également utilisé par rachid Ramza, le financier de la vague d'attentats en France.

La capitale anglaise, jusqu'à présent, était une des principale base logistique et de recrutement des agents du Gia. Depuis peu, les autorités britanniques semblent vouloir coopérer à la lutte anti-terroriste en Europe. La situation de certains individus pose problème aujourd'hui : tous les dossiers terroristes mènent à Londres ou y transitent. Comme le prouve l'affaire Ramda, pour lequel la France a lancé un mandat d'extradition en Grande Bretagne en 1995, mandat qui, en 2001, n'a pas encore fait l'objet d'une décision définitive de la part des autorités britanniques. Il semble néanmoins que les évènements du 11 septembre accélèrent la coopération entre les britanniques et les autres pays européens.

223. Le GIA et la France

La France est certainement le pays d'Europe le plus concerné par les actions du GIA, tout simplement par les relations qu'elle entretient ou a entretenu avec l'Algérie.

- Les attentats de 1995 en France

En 1995, deux bombes explosent successivement dans le métro. Le plus meurtrier de ces attentats, celui de la station Saint Michel, le 8 juillet, fait huit morts et cinquante blessés. Revendiquées par le GIA, ces actions ont un effet radical. La France est traumatisée, le gouvernement est obligé de mettre en place le plan VIGIPIRATE pour rassurer la population. L'enquête, longue à déboucher, permettra enfin de repérer les membres du réseau impliqué dans ces attentats. Son chef est un certain Khalid Kelkal, jeune beur des banlieues lyonnaises, ancien des camps bosniaques ; Deux autres membres du réseau ont, semble t-il bénéficié d'une formation dans les camps islamistes. Les autres sont des jeunes islamistes des banlieues. Plus en amont, l'enquête identifie aussi le financier du réseau, un certain Rachid Ramda, dit Abou Farès. Lui aussi a fréquenté Peshawar et Sarajevo. Son argent provenait des services d'Al Qaïda. Les perquisitions menées chez les prévenus permettent d'ailleurs de retrouver une lettre adressée à Ben Laden le remerciant pour son assistance. Néanmoins, cette vague d'attentats va mettre un coup d'arrêt provisoire aux activités des réseaux GIA en France après le déploiement de VIGIPIRATE et les investigations policières dans les milieux islamistes. Toutefois, les milieux du renseignement français restent sur leurs gardes. Fin 2000, un attentat qui visait la cathédrale de Strasbourg a été déjoué. L'enquête policière a débuté après qu'un contrôle aux frontières britanniques a permis de découvrir et d'arrêter un homme qui transportait une valise d'argent. La fouille de cet homme et de

ses documents à permis à la police de remonter jusqu'à un groupe d'islamistes installés en Allemagne. Lors des perquisitions menées par la police, cette dernière est tombée sur une cassette vidéo qui montrait les environs de la cathédrale avec comme commentaire sonore l'explication par l'équipe du futur attentat. Néanmoins, beaucoup de sympathisants du GIA demeurent sur le territoire français. Les services maintiennent donc leur surveillance sur certains groupes fondamentalistes, soupçonnés de poursuivre des activités en relation avec l'internationale islamiste armée et plus particulièrement avec les maquis algériens du GIA. Surtout, une situation nouvelle se révèle à partir de 1996/97 où une mouvance encore plus déstructurée, plus éclatée qu'avant apparaît, avec une mondialisation de la menace islamiste qui se fait jour de plus en plus. De plus, la cible semble changer, passant d'une cible essentiellement française à une cible américaine. Le point d'orgue en est jusqu'à aujourd'hui l'hyper attentat de septembre 2001 aux Etats-Unis.

Les nombreuses arrestations qui ont lieu depuis de part et d'autre de l'Atlantique laissent apparaître une interaction très importante entre tous les activistes islamistes, qu'ils appartiennent à AL Qaida ou au GIA. La difficulté de lutter contre de telles organisations est d'autant plus importante aujourd'hui où la menace n'est pas liée à un Etat, même dans le cas du GIA, en relation avec de nombreuses autres organisations. Le seul objectif « politique » de ces dernières, est la conception salafiste du Djihad, c'est à dire promouvoir la guerre sainte, la violence armée sur un double plan : participer activement aux conflits en cours (Tchétchénie, Algérie..) et en même temps alimenter des réseaux pouvant frapper le ou les pays considérés comme les symboles de la mécréance, les Etats-Unis en premier lieu, la Grande Bretagne et la France ensuite.

- La nébuleuse

A l'heure où une traque internationale s'est engagée contre les terroristes islamiques, Paris juge trois affaires qui permettent de mieux comprendre à quel point la nébuleuse islamiste se nourrit de personnes venues d'horizons différents et où les connexions entre les différentes organisations terroristes sont beaucoup plus fortes que laissées supposées. Cette diversité rend les acteurs des différents groupes particulièrement difficiles à cerner, ce qui ne les empêche pas d'entretenir des liens via quelques personnages centraux. Ces affaires ont été jugées entre fin septembre et octobre 2001. Tout d'abord le procès de Shoulah et Atmani, deux ressortissants respectivement bosno-algérien et bosno-marocains, jugés pour leur implication présumée dans le groupe Fateh Kamel, du nom d'un algéro-canadien, condamné en mars 2001 pour « complicité de trafic de faux documents et association de malfaiteurs ». Il est considéré comme un responsable logistique du soutien au GIA. Les deux accusés sont fortement soupçonnés de participer à un trafic de faux papiers, maillon essentiel pour un réseau terroriste. Autre connexion : Fateh Kamel a été poursuivi en France pour avoir apporté son aide à l'exfiltration de membres du « gang de Roubaix », qui ont été eux-mêmes jugés à Douai. Cette équipe s'est fait connaître en 1996 par une série d'attaques à main armée sanglantes dans le nord de la France. Enfin, le procès du réseau Mamache. Ce réseau est soupçonné de trafics d'armes, de papier et de voitures au profit des maquis Gia d'Algérie. Le télescopage de ces procès avec l'actualité du terrorisme islamique internationale tend à confirmer la perméabilité des différents réseaux entre eux et la difficulté à lutter contre une Hydre à plusieurs têtes ou sans réellement de tête.

III. LES ARMEES PEUVENT ELLES LUTTER CONTRE LE GIA

L'échec relatif des actions que mènent les USA depuis dix ans contre Ben Laden montre la difficulté d'une telle action. Des moyens impressionnants sont pourtant mis en œuvre. La tête de Bin Laden est mise à prix. La base arrière constituée par l'Afghanistan a été investie. Pourtant, rien ne confirme aujourd'hui que les réseaux de Ben Laden ne pourront à nouveau agir. De même, la mort d'Antar Zaoubri ne permet pas d'affirmer la fin du GIA et de ses activités. La structure de ces réseaux est telle que les chances de les voir totalement démantelés sont faible dans le court terme. C'est pourquoi les efforts doivent s'orienter vers le long terme afin de saper l'organisation et la rendre de moins en moins efficace. Il faut agir contre les centres de gravité¹ de toutes ces organisations en même temps.

Le but de ce chapitre est donc de montrer de quelle manière les forces armées peuvent participer à cette lutte à long terme contre le système GIA et plus largement contre la mouvance islamiste en France et en Europe.. Pour savoir si la lutte est possible, encore faut-il connaître les centres de gravités sur lesquels frapper.

¹ Le centre de gravité est le cœur ou la source essentielle de la force, de la puissance ou de la résistance, physiques ou morales, d'une alliance, d'un état, d'une force militaire ou d'une organisation

31 LES CENTRES DE GRAVITE Du GIA

311. Une grande Maestria pour médiatiser ses actions

Si l'essentiel de la lutte armée contre l'Etat « impie » est jusqu'en 1997 le fait principal de l'AIS, par le nombre des actions perpétrées, par la nature des cibles choisies, par le niveau des pertes enregistrées, cette intensité d'engagement dans la lutte est sous-estimée, pour ne pas dire occultée par les actions, moins fréquentes, moins « militaires », mais beaucoup plus spectaculaires du GIA : assassinats d'étrangers, enlèvements de diplomates (français ou arabes), massacres collectifs de civils selon des modalités d'une atrocité sans égale. La guérilla, essentiellement rurale de l'AIS, a beaucoup de mal à percer le mur de l'indifférence médiatique quand le terrorisme du GIA, essentiellement urbain, ou peri-urbain, trouve de larges échos dans les médias locaux et occidentaux, car il confirme les a priori de la communauté internationale sur le fanatisme et la sauvagerie des barbus islamiques. Les actes du GIA visent non seulement à terroriser la population, à la racketter, à entraîner de jeunes désœuvrés dans son action, mais aussi, et peut-être surtout, à trouver un écho le plus large possible sur le territoire algérien et aussi à l'étranger. Cette recherche de l'audience, qui a été un succès au début de la campagne terroriste du GIA, semble néanmoins s'essouffler, même si l'impact qu'elle a pu avoir sur une jeunesse désœuvrée est loin d'être négligeable. Elle pourrait d'ailleurs rebondir auprès des jeunes générations issues de l'immigration dans les banlieues des grandes villes européennes ; certains lieux, reconnus comme étant de non-droit sont très favorables à la pénétration d'un GIA en recherche d'un deuxième souffle.

312. Une dimension hybride en hydre

Le ou les GIA entretiennent des rapports ambigus avec la sphère criminelle, incitant à parler à son sujet de « gangsterrorisme ». Tout d'abord, parce qu'une bonne partie de ses membres sont des petites frappes issues des cités les plus délabrées du grand Alger. La petite pègre algéroise fournit les gros bataillons du GIA, inspire ses modes opératoires et lui assure son financement. D'autre part, une partie de ses activités opérationnelles relève directement de la criminalité. : racket, hold up, vol, pillage, trafic en tout genre, en provenance ou à destination de l'Europe ou de l'Afrique sahélienne. De plus, le GIA possède une capacité, qui se réduit aujourd'hui, mais toujours réelle, à renouveler constamment ses troupes. Le ou les buts du GIA sont mouvants, peu clairs, aptes à capitaliser tout type de mécontentement.

Le chef du GIA n'est pas à la tête d'un réseau hiérarchisé mais de cent réseaux. Une des forces de l'organisation réside dans la facilité avec laquelle elle peut recruter et former des militants. Elle recrute non seulement dans les banlieues algéroises, mais bien au-delà également, dans les banlieue françaises. En France, la crise causée par le gang Kelkal, en 1995 ou les méfaits du gang de Roubaix montrent le pouvoir de nuisance que peuvent amener quelques fanatiques noyés dans une population. A chaque fois, il a suffi d'un ou deux de ces anciens Afghans récupérés par le GIA pour fédérer un réseau et lancer une vague d'attaques difficilement prévisibles.

Plus généralement, il faut se rendre compte que les banlieues européennes sont particulièrement sensibles et ne peuvent se permettre une telle menace. En 1991, par exemple, au début de la guerre du golfe, les magasins d'armes de Grenoble avaient été dévalisés en quelques jours tellement les gens avaient peur d'une escalade entre les différentes communautés des cités de la ville. Aujourd'hui, en France en particulier des émeutes sont pratiquement systématiques lorsque la police veut procéder à des arrestations dans

certains quartiers. De tels exemples deviennent très inquiétants lorsque des lance-roquettes sont retrouvés dans un garage de la banlieue parisienne comme cela a été le cas cet hiver, voire dans des banlieue plus petites comme celles de Toulouse ou Perpignan. La bande de jeunes qui a sévi en automne 2000 à la défense a montré que la police avait déjà du mal à contrer ces menaces classiques. On peut donc craindre la menace que représenteraient ces bandes des banlieues, canalisées et encadrées par quelques personnes formées par le GIA. Il est donc impératif pour nos démocraties que les islamistes ne puissent contrôler des quartiers complets de certaines cités. Il faut donc en Europe empêcher le recrutement du GIA si on veut limiter une escalade possible du terrorisme Islamique.

313 un rapport particulier à la mort

Le combattant du GIA n'a qu'une espérance de vie très limitée : elle dépasse rarement les 6 mois d'activités opérationnelles. Cela est vrai pour l'activiste de base comme pour l'émir national, le GIA ayant « consommé » sept émirs entre novembre 1991 et février 2002. Arrivés à la tête de l'organisation en fonction de leur compétence mais aussi de leur attitude au combat et de leur palmarès individuel, les émirs ne peuvent que s'attendre à connaître une fin violente. Toute leur existence tourne autour de ce rapport très fort à la mort. Plusieurs émirs ont dirigé avant d'accéder à l'émirat la plus fameuse unité du GIA, la « Katiba al-mawt », la « phalange de la mort », chargée de l'assassinat des étrangers dans les années 93-94. Antar Zouabri, le dernier émir connu, décédé en février 2002, avait été annoncé mort au moins à deux reprises avant que d'être probablement descendu par les forces de l'ordre algériennes. Plongés continuellement dans un univers de violence, traqués en permanence par les forces de sécurité, par les rivaux de l' AIS ou par d'anciens frères d'armes entrés en dissidence, il n'est pas étonnant qu'ils pensent la guerre qu'ils livrent selon une logique éradicatrice absolue,

ordonnant à leurs troupes de commettre les pires massacres contre des villages entiers, exécutant même, pour ne pas dire surtout, des femmes et des enfants dans des tueries se prolongeant des heures, dans des conditions abominables (femmes enceintes éventrées, nourrissons passés au four). De tels comportements ne sont pas gratuits. Ils résultent toujours de « bonnes raisons », plus ou moins faciles à décrypter. Ainsi les terribles massacres commis dans la région de Tiaret, dans l'Ouest du pays, à la fin 97 (plus de 350 morts en l'espace de 10 jours), visaient à punir des populations favorables à l'AIS, mais laissées sans défense par celle-ci. La situation actuelle accentue ce rapport à la mort particulier. En effet, la lutte entre les forces de police algériennes et le GIA, combinée à l'accroissement de la lassitude de la population, a fortement diminué le nombre de combattants et de soutiens de l'organisation. Ceux qui restent sont donc ceux qui sont les plus aguerris et les plus convaincus ; donc les plus dangereux. Depuis 1997, année à partir de laquelle le GIA s'est scindé en deux entités, l'une toujours salafiste, l'autre d'inspiration djazaariste (sous la coupe d'Hassan Hattab), le reliquat du GIA s'est radicalisé un peu plus, comme en témoignent tous les massacres perpétrés depuis. Moins nombreux mais plus déterminés, ils sont peut-être encore plus dangereux aujourd'hui.

32 LES ACTIONS POSSIBLES DES FORCES ARMEES

Le terrorisme n'est pas traditionnellement un objectif des forces armées mais des forces de police. Néanmoins, les conséquences de ce qui a pu être appelé hyper terrorisme après le 11 septembre 2001 pourraient être de voir engager des forces armées dans la lutte contre le terrorisme, qui emploie de plus en plus des moyens militaires ou assimilés. Les armées françaises, et européennes doivent d'une part participer activement au rétablissement de l'ordre et de la sécurité dans les lieux les plus propices à la propagation des

idées islamistes, du GIA ou d'autres, et d'autre part participer au contrôle et au renseignement de l'activité de tels groupes.

321. Les armées et le contrôle des banlieues

L'étude du profil des jeunes français passés dans les camps Islamistes permet de déterminer leurs origines et leurs motivations. La plupart des moudjahidin de nationalité française ont grandi dans les banlieues les moins riches. Souvent mal vus des autres français, habitant dans des cités qui deviennent petit à petit des ghettos, ils basculent dans l'islamisme parce qu'ils n'espèrent plus rien du pays où ils habitent ou parce qu'ils sont soumis à la propagande islamiste réalisée par des groupes tel le GIA.

Même si les armées et les gouvernements de tous bords rechignent à régler les problèmes intérieurs par la force militaire, l'armée de terre, sans perdre ni son âme ni surtout les savoir-faire qu'elle possède dans le mode opératoire « coercition de forces », la guerre dite classique, gagnerait à prendre en compte cette menace dans son programme d'équipement et dans la préparation opérationnelle des forces et des états-majors compétents. Elle constituerait pour le gouvernement un outil très précieux, capable d'apporter s'il le fallait une réponse adaptée et proportionnée aux nouvelles menaces non conventionnelles, en complément des actions conduites par les forces de police et de gendarmerie. Ainsi, disposant de forces un peu plus nombreuses et entraînées, capables d'agir aussi bien de manière conventionnelle qu'adaptée aux actions urbaines, l'armée de terre pourrait s'engager de manière plus satisfaisante sur le territoire national, en collaboration avec les forces de police et de gendarmerie, face à des bandes organisées, des émeutiers et des casseurs (dont le profil se rapproche le plus souvent des agents recrutés par le GIA en Algérie) dont l'action conjuguée mettrait en cause le fonctionnement même de l'Etat et la sécurité

des citoyens. Elle apporterait surtout une réponse graduée, intermédiaire entre le maintien de l'ordre, pris dans son acception réglementaire, et l'action de guerre. L'implication de l'armée de terre en complément des forces de 1^{ère} et 2^{ème} catégories semble possible ; les pays étrangers confrontés à ce type de problèmes font par ailleurs de la sorte (USA, UK). Il paraît par conséquent impératif de s'y préparer.

Les forces armées interviennent de plus en plus sur des théâtres extérieurs, la plupart du temps au nom des droits de l'homme. Or, une partie de la population française est sérieusement menacée sur son propre territoire. L'engagement de l'armée est pourtant permis et prévu par des dispositions légales et un cadre juridique adapté. Cette hypothèse fait peur, mais elle fait peur parce que les armées ne sont ni entraînées ni équipées pour cela. Pourtant, les derniers engagements dans les Balkans ont conduit l'armée de terre à doter certaines formations d'équipements spécifiques pour le contrôle des foules, y compris les armes non létales et à les entraîner à leur maniement. La distance à franchir pour autoriser cet emploi sur le territoire français n'est plus d'ordre technique. Elle est d'ordre politique, et culturel dans une moindre mesure. Or, si les premières images de soldats français faisant du maintien de l'ordre sur le pont de la concorde à Mitrovica ont marqué l'opinion, ces images ont paradoxalement créé un « choc culturel », rendant désormais acceptable l'idée qu'une armée puisse gérer des foules de manière classique. La plupart des unités qui ont eu à mettre sur pied la CRO (compagnie de réserve opérationnelle) ont suivi une formation spécifique au maintien de l'ordre au centre de gendarmerie de Saint Astier. Ceci pourrait être étendu et complété par des stages effectués au sein des armées étrangères qui ont une expertise reconnue en la matière : au Royaume Uni par exemple, qui possède une expérience avérée avec son engagement en Irlande du Nord. Les Etats-Unis ont également tiré les enseignements de leurs opérations conduites à la suite des émeutes de Los

Angeles ou contre les narcotrafiquants en Amérique du Sud. Toutes ces expériences pourraient enrichir la réflexion et servir de base à un entraînement spécifique à la France. Ces éléments mettent en lumière qu'il n'y a rien à réinventer et que ces programmes d'instruction et d'entraînement peuvent être réalisés en ne consentant que des aménagements mineurs dans le cycle de préparation des forces. L'étape qui suit alors logiquement est la rédaction d'une doctrine.

Le Centre de Recherche et d'Etudes de Doctrine de l'Armée de Terre (CREDAT), en collaboration avec le Commandement de la Force d'Action Terrestre (CFAT), a formalisé l'emploi des forces terrestres dans le contrôle de foules. Les savoir-faire existent aujourd'hui et la rotation régulière des unités au Kosovo contribuera à les diffuser. Le pas à franchir pour adapter cette doctrine sur le théâtre national est de faible ampleur. Les principaux problèmes relèvent sans doute de l'organisation du commandement et des dispositifs juridiques encadrant l'emploi de la force. Les textes réglementaires en vigueur prévoient aujourd'hui l'engagement des forces de 3^{ème} catégorie après réquisition complémentaire spéciale, si l'emploi de la force armée est prévu. Dans ce cadre, l'unité considérée agit sous les ordres d'un officier de police judiciaire. La question qui se pose est de savoir si cette subordination doit subsister dans la forme actuelle, si elle doit simplement être aménagée ou s'il s'agit de la repenser dans son ensemble. Des liaisons étroites pour une bonne coopération entre l'armée de terre et les forces de police et de gendarmerie devraient alors certainement être établies dès le temps de paix. Toutes ces questions pourraient faire l'objet d'études approfondies, mêlant étroitement l'armée de terre et la chaîne interarmée de défense sur le territoire, aujourd'hui seule compétente en matière de contribution à la défense civile ou de défense opérationnelle sur le territoire. Les violences urbaines sont une réalité à laquelle il sera nécessaire de mettre un terme ou qu'il s'agira de maîtriser, sous peine de les voir

dégénérer en émeutes organisées et commanditées par des minorités agissantes structurées, sur le modèle de l'organisation du GIA, voire même exporté par le GIA en Europe. Puisque la gendarmerie et les forces de police ne sont plus en mesure de répondre à un phénomène qui s'aggrave et qui s'étend à la plupart des périphéries urbaines, puisque la sécurité des populations est gravement mise en cause dans ces secteurs, et enfin puisque ces situations pourraient prendre des tournures dramatiques, remettant en cause la continuité de l'action gouvernementale, il paraît indispensable que l'armée de terre s'implique dans la résolution de ces crises. En s'équipant, s'entraînant selon une doctrine qui s'inspire des expériences étrangères et françaises en opération extérieure, l'armée de terre procurerait aux autorités politiques un outil adapté, capable d'apporter une solution graduée, en complément des forces classiques de sécurité. L'engagement militaire dans le contrôle de foules sur le territoire français serait alors un signe politique très fort adressé aux divers agitateurs. Cette approche qui propose une étape intermédiaire entre l'action des forces de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie et l'action de guerre semble plus séduisante qu'une attitude attentiste. Elle suppose bien entendu que l'armée de terre pourra à chaque instant changer de posture, comme elle s'entraîne aujourd'hui à le faire avec les deux modes opératoires « maîtrise de la violence » et « coercition de forces ».

Même s'il est difficile d'imaginer aujourd'hui que les pays européens soient obligés d'en arriver là, il est indispensable de s'y préparer. Qui peut affirmer en 2002 qu'aucune action terroriste d'envergure, employant des armes de guerre, n'aura pas lieu dans les années à venir ? personne, d'autant moins que les découvertes de caches d'armes de guerre dans les caves de certaines banlieues ont lieu de plus en plus régulièrement. L'emploi de l'armée de terre pourrait être la dissuasion la plus efficace.

322. Contrôler les occidentaux engagés par le GIA ou tout groupe lié au GIA

Les armées occidentales, présentes sur de nombreux lieux des conflits, capables de surveiller discrètement un territoire étranger, peuvent participer à l'identification des jeunes occidentaux lors de leur formation dans les camps islamistes.

L'exemple des Balkans est parfaitement pertinent de cet état de fait. Entre 92 et 95, plusieurs milliers de jeunes hommes originaires d'Europe occidentale sont passés par les camps bosniaques. Dans le même temps, plusieurs dizaines de milliers de soldats européens étaient présents sur le territoire. Aucune action d'ensemble n'a été lancée par les occidentaux pour surveiller ce flux de militants. En 1996, Les nouvelles missions données aux armées ont montré qu'il aurait été possible d'effectuer une telle tâche.

A partir de cette époque, en effet, l'IFOR relevait les plaques d'immatriculation des véhicules venant d'Europe Occidentale contenant des jeunes gens. Les camps d'entraînement, repérés par photographie aérienne, étaient surveillés discrètement par des équipes de commandos.

Les photographies, les noms, les numéros d'immatriculation étaient gérés par la gendarmerie qui les transmettaient après à la police ou aux renseignements généraux. Ces renseignements permettaient ainsi de guider les polices locales vers des jeunes Français convertis à un éventuel terrorisme islamique. Dans l'autre sens, les gendarmes transmettaient aux unités sur le théâtre certains numéros de voitures qu'il fallait chercher à repérer.

Plus généralement, les forces armées savent contrôler de tels sites. Dans un premier temps, les sites sont repérés par satellite ou avion. Dans un deuxième temps, une équipe spécialisée est infiltrée, s'installe à proximité et

peut photographier systématiquement les personnes à l'entraînement. Seul l'absence de végétations ou de couverts peut être un frein à leur action.

Que se soit dans l'affaire du gang de Roubaix ou de Khaled Kelkal, des membres de ces groupes, liés d'une manière ou d'une autre au GIA, se sont entraînés dans les Balkans ou en Afghanistan, et ont même été pour certains engagés dans des opérations armées sur ces deux territoires. La collusion entre tous les groupes islamistes est certaine et lutter contre un groupe doit engager une lutte contre tous les groupes. Tout autorise aujourd'hui l'emploi des forces spéciales militaires contre les actions du GIA en même temps qu'est engagée la lutte contre les forces d'Al quaida en Afghanistan par les forces armées américaines. Cette lutte doit d'abord être initiée en Europe pour interdire tout soutien du GIA algérien auprès des extrémistes islamiques européens et tout soutien de ces extrémistes envers le GIA en Algérie. Une coopération plus étroite entre les forces spéciales militaires et les forces de police et de gendarmerie doit être élargie et envisager l'emploi de ces premières dans les banlieues. Si les indices de présence de plus en plus importantes d'armes de guerre dans ces banlieues devaient être avérés, aux mains d'extrémistes islamistes, liés aux réseaux internationaux, du GIA par exemple, les commandos militaires devraient être employés. Seule la force militaire est équipée, entraînée et possède la culture nécessaire pour faire face à une telle menace. Face au terrorisme, la distinction entre sécurité intérieure et extérieure s'estompe. Le lien est trop important entre les actions des groupes islamistes en Europe occidentale et les zones de conflit actuelles pour que soit cloisonner la réaction des différentes forces disponibles. La coopération plus étroite entre elles est gage futur de réussite dans une lutte de plus en plus sournoise contre l'internationale islamiste, dont l'élément le plus dangereux pour la France demeure les excroissances du GIA dans les banlieues françaises.

CONCLUSION

S'étant volontairement limitée à l'étude des facteurs militaires, ce mémoire ne peut fournir une réponse exhaustive au problème du terrorisme islamique, en particulier celui posé par le GIA en Europe. La mort du chef présumé du GIA en Algérie en février 2002, Antar Zaoubri, pourrait laisser penser que les actions du GIA sur le sol algérien comme en Europe vont cesser dans un avenir très proche. Néanmoins les liens tissés depuis des années entre un groupe qui prône ouvertement la lutte armée contre le pouvoir algérien comme l'occident et les jeunes de banlieues où le l'état de droit n'est plus respecté est tel que les actions de vigilance et de contrôle doivent être accentuées. Le moment est certainement propice à l'emploi des forces armées dans cette lutte, sur le territoire nationale et dans les zones de conflit où l'armée française est présente. Les forces du GIA sont amoindries et même si les membres restants sont moins nombreux, ils sont certainement très déterminés. L'expérience et l'équipement des armées permettent aujourd'hui au pouvoir politique de mener une réelle lutte efficace contre le terrorisme islamiste. La coopération entre toutes les forces disponibles doit être renforcée.

Tables des matières

PREAMBULE	3
I. HISTORIQUE DE LA MENACE	4
11. Les grands anciens	4
12. Aux origines de la violence	5
13. Le GIA	7
II. LES ACTIONS DU GIA	10
21. Les actions du GIA en Algérie	10
22. Le GIA et l'Europe	13
221. Les ramifications en Belgique et Italie	13
222. Les réseaux de Londres et Bonn	14
223. Le GIA et la France	15
III. Les armées peuvent elles lutter contre le GIA	18
31. Les centres de gravité du GIA	19
311. Une grande maestria pour médiatiser	19
312. Une dimension hybride en Hyde	20
313. Un rapport particulier à la mort	21
32. Les actions possibles des forces armées	22
321. Les armées et le contrôle des banlieues	23
322. Contrôler les occidentaux engagés par le GIA	26
CONCLUSION	29
TABLE DES MATIERES	30
ANNEXE Les conditions d'engagements au GIA	31
BIBLIOGRAPHIE	34

ANNEXE

Les conditions d'adhésion au GIA

Selon les préceptes de l'Islam, un musulman ne devra pas vivre sous le tutorat d'un mécréant. S'il devient apostat, il devra impérativement, selon la loi islamique, se séparer de sa femme musulmane. Celui qui se repent sera récompensé. Dans ce contexte le GIA impose à tous ses combattants musulmans de respecter les directives de leur émir qui est le tuteur légitime.

I. Validité des conditions d'adhésion

Les candidats à l'adhésion au GIA doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre en bonne santé ;
- Respecter le règlement en vigueur au GIA
- Croire en son idéologie.

II. Conditions générales

- l'adhérent doit être musulman
- les hérétiques sont exclus du GIA
- faire acte d'allégeance devant l'émir à qui il faut obéir de façon absolue
- présenter une attestation d'honorabilité émanant de deux témoins crédibles
- l'adhérent ne doit pas être en relation avec la junte militaire au pouvoir en Algérie ou ses collaborateurs, même s'il existe un lien de parenté.

III. Conditions particulières

Elles concernent ceux qui autrefois membres actifs ou sympathisants d'autres groupes et qui veulent maintenant adhérer au GIA. Pour que les intéressés soient acceptés, ils doivent se repentir, reconnaître leurs fautes et regretter publiquement leurs activités antérieures. Ils doivent également s'engager à ne pas retourner en arrière.

A. Toute personne ayant servi dans les rangs du Taghout (gouvernement algérien) et souhaitant adhérer au GIA devra :

- déclarer sa pénitence et exprimer son retour à l'Islam devant un auditoire de moudjahidin ;
- déclarer que les martyrs du GIA vont au paradis et ceux du Taghout en enfer ;
- fournir tout renseignement dont il dispose sur le Taghout ;
- accepter de passer un test de crédibilité ;
- déclarer que le gouvernement de l'Algérie et de tous les pays musulmans sont impies et que tous ceux qui combattent en leurs noms, ou qui les soutiennent, sont considérés comme aussi impies qu'eux ;
- présenter un dossier détaillé sur sa vie.

B. Toute personne ayant été dans les rangs du FIS ou e l' AIS devra :

- déclarer publiquement que l'action démocratique pratiquée par le FIS est anti-démocratique ;
- renoncer à toute action politique électorale ;
- condamner et rejeter tout appel au dialogue avec le Taghout impie ;

- déclarer que les gouvernements d'Algérie et des autres pays musulmans, ainsi que leurs partisans sont des traîtres et des impies vendus à Satan ;
- reconnaître le devoir légitime de combattre ces impies ;
- adopter la position légale du GIA à l'encontre du FIS et de l' AIS ;
- fournir tous les renseignements possibles sur le FIS ;
- présenter un dossier détaillé sur sa vie.

C. Les personnes ayant appartenues à d'autres groupes et souhaitant adhérer au GIA doivent appliquer les conditions mentionnées ci dessus.

D. Les non-algériens souhaitant adhérer au GIA doivent :

- renoncer à leur nationalité ;
- subir un test de crédibilité ;
- renoncer à toute allégeance antérieure ;
- adopter et défendre les positions du GIA à l'égard de leur pays d'origine ;
- adopter et défendre la position du GIA à l'égard de l'organisation ou du mouvement dont ces personnes faisaient partie.

BIBLIOGRAPHIE

Livres :

Le Maghreb face à l'islamisme : Abderrahim LAMCHICHI. Ed.l'Harmattan.
1998

La nouvelle guerre d'Algérie : Djalhal MALTI. Ed.La découverte. 1999

La guerre civile en Algérie : Luiz MARTINEZ. Ed.Karthala. 1998

Périodiques :

Renseignement et opérations spéciales. « Organisation et ramification du
GIA algérien » Ahmed SALAM. 1999

Le Monde

Le Figaro

Le Parisien

L'Indépendant

Le Matin

Le soir d'Algérie

Rapport :

Notes d'information du laboratoire Minos. « nouvelles menaces : les entités
criminelles hybrides. Le cas du GIA », par le CHEAR sous la direction de
monsieur xavier Rauffer.